

Décision ministérielle concernant les solutions hydro-alcooliques

Compte Test - 2020-03-18 21:19:48 - Vu sur pharmacie.ma

Par une décision n° 79DMP/00 du 17 mars 2020, le ministre de la Santé autorise par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaire des produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocides désinfectants pour l'hygiène humaine.

[Cliquez sur le lien pour consulter la décision : lien](#)